

Regard sur...



MARS 2021

Edito

p.2

Rétrospective

p.3

Actualités

p.6

Infos travaux

p.8

Infos municipales

p.11

Agenda Vie locale et culturelle p.13



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous venons à votre rencontre avec cette seconde édition de notre journal.

Décembre, janvier et février ont été riches en évènements, en particulier les nombreuses animations en décembre et la présentation vidéo des vœux du Conseil Municipal en janvier.

Depuis ces derniers mois, nous sommes à vos côtés et à votre écoute pour vous faciliter le quotidien et rendre cette période la plus sereine possible.

La campagne de vaccination est démarrée. Elle nous apporte enfin l'espoir d'un retour à une vie normale dans un futur proche.

En attendant celui-ci, restons prudents, unis et solidaires.

Charline CAILLIEREZ

Maire



Un dicton du mois :

**« Au mois de mars vent fou ou pluie,
que chacun veille bien sur lui »**



Mairie

63 rue de Roclincourt
62223 ECURIE
09.71.72.59.57

Horaires d'ouverture
Lundi et mercredi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Samedi de 11h00 à 12h00 sur rdv

Courriel
mairie.ecurie62@wanadoo.fr
Site officiel
www.mairieecurie.fr

Bibliothèque

Horaires d'ouverture
Lundi 16h30 à 17h30
Mercredi 14h00 à 15h00
Jeudi 17h00 à 19h00 ******(Click and collect à la
mairie)
(Samedi 11h00 à 12h00)*

L'équipe communication

Bruno BRULIN
Charline CAILLIEREZ
Ginette DAUBRESSE
Fatima LOURDEL / Magali LORTHIOS
Michèle FOURNIER
Marck MERCIER
Daniel ZYWIECKI

Point Info Déchets SMAV

0800.62.10.62

Bus ARTIS

0811.000.089

Communauté Urbaine d'Arras

La Citadelle
146 Allée du Bastion de la Reine—CS 10345
62026 Arras Cedex
03.21.21.87.00
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Domages voirie : 0800-062-000

*reprise début avril

** 18h pendant le couvre feu

Rétrospective

31 octobre - Concours d'Halloween

Le premier concours destiné aux jeunes de notre village avait pour thème «Halloween» et pour objectif de décorer une citrouille de façon originale.

Huit enfants enthousiastes ont ainsi exposé devant chez eux le fruit de leur imagination, suscitant étonnement, amusement et admiration...

Merci pour vos créations originales et à l'année prochaine pour une nouvelle édition !



27 novembre - Dégât des eaux



Le vendredi 27 novembre, les occupants de la **résidence du parc** ont subi un dégât des eaux collectif important nécessitant l'évacuation des lieux.

Les conditions exceptionnelles de cet événement ont conduit l'équipe municipale à ouvrir la salle des fêtes afin que chaque famille puisse reprendre ses marques, se reposer et partager un repas chaud avant d'être relogée sur Arras ou dans la famille.

Aujourd'hui, tout est revenu à la normale mais cette nuit particulière restera à coup sûr, gravée dans nos mémoires !

18 décembre - Colis des aînés



Le vendredi 18 décembre 2020, le CCAS et les élus ont souhaité procurer à nos aînés, un peu de gaieté et de réconfort en apportant à chacun d'entre eux un panier garni de gourmandises, idéal pour concocter quelques repas de fêtes afin d'oublier un instant les contraintes sanitaires.

Dans cette période où le repli sur soi gagne du terrain, ce moment privilégié a permis de nombreux échanges et des marques de sympathie qui font chaud au cœur !



Rétrospective

19 décembre - Noël des enfants



Suite aux différentes restrictions sanitaires, la fête de Noël ne pouvait avoir lieu dans notre salle des fêtes. Mais que serait Noël sans la visite du père Noël, les sapins décorés et les friandises ?

Pour ne pas déroger aux traditions et faire venir le père Noël en personne, les enfants du village ont été sollicités pour décorer le sapin placé devant la mairie. Les passants et les élus ont pu contempler de magnifiques productions artisanales réalisées par les plus jeunes, aidés parfois de leurs parents. Tous ont fait preuve d'originalité et de bon goût pour contribuer à la magie de Noël !

Récompense ultime, le père Noël a félicité lui-même les participants et leur a remis des friandises, après une joyeuse photo souvenir !

Merci pour ces mémorables contributions !

Touché par nos jeunes créateurs, le père Noël a décidé de revenir pour apporter à chaque enfant d'Ecurie quelques douceurs mais surtout, de la joie et du bonheur dans les foyers !



21 décembre - Jeu des devinettes

Pour égayer les vacances de Noël, nous vous avons proposé le « jeu des devinettes » ... Il s'agissait de répondre à 3 devinettes par jour, à partir du 21 décembre jusqu'au dernier jour de l'année.

Le mardi 5 janvier 2021, les réponses ont été publiées permettant aux nombreux participants de les comparer à leurs propres propositions.

23 familles se sont mobilisées jour après jour pour venir à bout de ces énigmes journalières qui, nous l'espérons, vous auront divertis.

Bravo aux gagnants qui ont fait un sans faute !

Énigme 7

*Un lutin a forcé le cadenas d'une armoire à cadeaux et en a brouillé le code.
Sachant que la somme des 4 chiffres qui déverrouille le cadenas est 13, que le chiffre des milliers est 2 fois plus grand que celui des unités, que celui des centaines est 3 fois plus grand que celui des dizaines,
Peux-tu découvrir le code secret ?*

Indice : le chiffre 3 apparaît deux fois dans la solution dont une fois au niveau des centaines.

Rétrospective

17 Janvier - Cérémonie des vœux



La situation inédite de la crise sanitaire a amené le Conseil municipal à décider de vous présenter ses vœux en vidéo.

Cette vidéo est disponible dans la rubrique « Historique » du site internet de la mairie : <http://www.ecurie.ovh/agenda/ceremonie-des-voeux-en-video-le-17-janvier>

22 Janvier - Intervention chez les CE1- CE2

Ce vendredi 22 janvier, Mme CAILLIEREZ est intervenue à la demande de Mme DUFLOT, professeure des écoles sur le thème : "La ville et ses acteurs".

Une présentation de la commune d'Ecurie, du rôle du Conseil municipal, du maire et du personnel communal à été faite aux enfants de CE1 et de CE2.



4 février - Rencontre avec M. le Président de la CUA et les maires de notre bassin de vie .

Ce jeudi 4 février, dans le cadre de la conférence des maires , une rencontre a été organisée à ECURIE avec M. Frédéric LETURQUE et les maires de notre bassin de vie pour évoquer les différentes problématiques et projets de nos communes. Cet échange a été ensuite suivi de la présentation par M. Denis GODEFROY de son entreprise .

Les vice-présidents , notamment Mme Françoise ROSSIGNOL, M. Nicolas DESFACHELLE, Mme Nathalie GHEERBRANT ,

M. Pierre ANSART ainsi que le service développement économique de la CUA nous ont accompagnés.

Merci à M. Denis GODEFROY pour son accueil cordial et chaleureux, et sa présentation instructive .



5 février - Atelier éco-gestes



Les spécialistes de la Maison de l'habitat durable vous présentent les solutions et les aides financières possibles, pour vos projets d'amélioration de votre logement : rénovation

énergétique, adaptation au vieillissement. Ce service de la Communauté Urbaine d'Arras est neutre, gratuit et indépendant.

Ce vendredi 5 février était consacré aux éco-gestes. Suite au contexte, nous ne pouvions accueillir plus de 10 personnes. Nous renouvelerons ces ateliers.



Focus sur la Bibliothèque municipale

287 nouveaux livres à destination principalement des enfants, ont été achetés en ce début d'année par le Conseil municipal. Ils sont depuis peu dans les rayons.

Les livres, propriété de la Médiathèque, vont être renouvelés cette semaine.

Les bénévoles remercient également chaleureusement Messieurs WEPPE, MORAND et BUYSE pour leurs dons de livres récents et en excellent état.

Pendant ce mois de mars, la bibliothèque reste ouverte :

le lundi de 16h30 à 17h30

le mercredi de 14h à 15h.

et le **samedi** matin de 11h à 12h **dès début avril**.



A partir du site internet de la mairie vous accédez à la liste des livres.

<http://www.mairieecurie.fr/pages/bibliotheque>

Vous pouvez réserver avant le mardi soir par mail :

biblio.ecurie62@yahoo.com et venir chercher vos livres en mairie le jeudi après-midi. (en dehors de ces horaires, merci de contacter la mairie).

Pour nos aînés souhaitant lire, mais ne pouvant se déplacer ou sans accès à internet, merci de contacter la mairie.

Centre de loisirs (vacances d'Avril, de Juillet, d'Octobre)

Pour exemple: les activités en octobre 2020



Le centre de loisirs comprend les communes de Thélus, Roclincourt, Ecurie et depuis ce début d'année, la commune de Farbus. Les prochaines vacances d'avril arrivent.

Le centre de loisirs aura lieu du 26 au 30 avril et se déroulera à Roclincourt.

Au total, l'an dernier 94 enfants y ont participé dont

11 enfants d'Ecurie.

Les inscriptions auront lieu fin mars auprès de la commune de Roclincourt.

Pass' Jeunes

L'équipe municipale s'est engagée à accompagner les jeunes dans leur mobilité et rendre plus accessible les loisirs et la culture.

Vous avez entre 11 et 17 ans, La commune d'Ecurie en partenariat avec la ville d'Arras vous propose le PASS'JEUNE...

Renseignez vous en mairie ou consultez le compte-rendu page 2 de la séance du conseil du 14 novembre 2020 sur le site internet de la mairie.



Actualités

BAFA



Vous avez entre 17 et 25 ans, vous souhaitez devenir animateur de loisirs et passer votre BAFA.

Une aide financière pourra vous être apportée.

Renseignez vous en mairie ou consultez le compte - rendu page 8 de la séance du conseil du 13 février 2021 sur le site internet de la mairie.

RPI Roclincourt - Ecurie



L'école d'Ecurie fait partie d'un regroupement pédagogique avec Roclincourt.

Notre objectif est de réaliser une dynamique avec nos partenaires et personnels, de faciliter le fonctionnement et de définir des perspectives afin de soutenir les projets pédagogiques, la directrice et son équipe.

Prochainement, nous l'espérons, les enfants de CM1 et CM2 de la classe de Mme BRAULE, directrice de l'école partiront en classe découverte en Haute-Savoie du 24 au 28 mai.

20 élèves sont concernés. Notre objectif est de pérenniser de tels projets.

Une subvention de 50 euros par enfant sera allouée par les communes.

Classe découverte



Félicitations à Madame Sylvie QUIGNON qui a fait prévaloir ses droits à la retraite en ce début d'année.

Mme Quignon a été agent du Sylvère pendant vingt-deux années.

Les enfants, les parents, ses collègues et les élus lui disent merci pour son implication pendant toutes ces années et lui souhaitent une bonne retraite.

Merci
de m'avoir si bien
aidé à grandir
et pour toutes ces
JOLIES CHOSES
que vous m'avez apprises

Infos travaux

Ecole et Bibliothèque

Pour les CE1 et CE2 et nos jeunes visiteurs assidus de la Bibliothèque, des petits sièges vont être renouvelés. Les existants sont pour certains déchirés ou n'offrent plus une assise confortable aux enfants.



Cimetière



Les travaux du nouveau cimetière sont presque terminés. La parcelle est clôturée, un portail a été installé pour créer un deuxième accès prévu dans le futur. Une haie a été plantée le long du grillage rigide et les allées en béton désactivé ont été réalisées. Il restera l'engazonnement de la parcelle. Ces travaux sont financés par la CUA.

La commune procédera ensuite à la création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir. En ce qui concerne l'ancien cimetière, nous avons financé la réfection de l'allée principale en béton désactivé.

Aménagements

Croix de TORONTO

Suite à la problématique d'empiètement des camions détériorant la borduration et créant de grosses ornières au niveau du gazon de chaque côté de l'espace de stationnement, des pierres seront installées prochainement.



Derrière la mairie, Monsieur Anthony VENTO va procéder à l'installation d'un portail fermant ainsi l'espace jardin dédié à la salle des fêtes et sécurisant les jeux des enfants.

Eclairage LED de la route Nationale

Madame Le Maire a demandé une subvention auprès de la FDE (Fédération départementale d'énergie) pour financer en partie l'installation de l'éclairage LED. Cela consiste à moderniser les 11 candélabres de la route nationale en remplaçant les anciennes lanternes énergivores par un éclairage LED beaucoup plus économique. Cette technologie permet également de réduire la maintenance.

L'éclairage de la route nationale est dans nos prérogatives. Il y a plusieurs années, en raison des sources d'arrivée de l'Alimentation électrique un accord tacite entre Roclincourt et Ecurie a amené notre commune à prendre en charge la réparation de l'éclairage public de la route nationale et Roclincourt à gérer les lampadaires du rond point entre nos deux communes.



Pose d'un second miroir

Place de l'église :

Mise en place prochaine d'un miroir afin d'améliorer la visibilité lors de la sortie de la place de l'église vers la rue de Roclincourt .

Espace des écuriades

Sont prévus dans les semaines à venir :

- **Le nettoyage** de l'ensemble des jeux.
- **La remise en peinture** des parties métalliques et en bois du jeu des séniors afin de le protéger contre la rouille et des intempéries.
- **La rénovation** de la table de tennis de table.



Pour le terrain de foot, l'installation de nouveaux filets de but ainsi que des filets pare-balls et le démontage de la clôture en très mauvais état sont également prévus.

Sentier des meuniers



Pour continuer à profiter d'un bel espace de promenade, Anthony VENTO a commencé la taille d'entretien des charmes dans le sentier des Meuniers.

L'organisme de soutien et de services aux personnes handicapées « Le CAT Artois » se charge des arbustes .

Sécurité : Caméras de vidéoprotection



Un audit a été demandé à la société ERYMA afin de procéder au remplacement des caméras ou antennes à changer.

Nous allons procéder à la remise en état de notre système de vidéoprotection.

Vitesse excessive

Des contrôles auprès de la gendarmerie de Vimy ont été demandés concernant la route nationale.



Aménagements routiers et réflexions sur la sécurité

Après la réfection de la rue de Thélus en enrobé Colbifibre, les ralentisseurs restent à poser.

Plusieurs projets sont en cours avec les services de la communauté urbaine d'Arras concernant la sécurité routière dans notre village.

Nous réfléchissons actuellement aux problématiques suivantes :

- **La révision** de l'emplacement des coussins berlinois suite à l'implantation d'une maison neuve dans la rue de Thélus .
- **La sécurisation** de l'entrée de notre village concernant les véhicules en provenance de Sainte-Catherine. Un projet d'écluse ou de chicane est à l'étude. Pour cette même route, le projet de passage de la voirie à 50 km /heure et la création d'une piste cyclable est en cours avec nos partenaires. Une étude a été demandée par la CUA auprès du cabinet CEREMA afin de solutionner le rétrécissement du pont, l'accès à la RN 25 et le giratoire à l'entrée de Sainte-Catherine.
- **L'extension de la zone 30** aux rues secondaires de notre commune.
- **La sécurisation de la place de l'église.**



Infos municipales

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Yves QUIGNON, le 19 octobre 2020

Francine DERAMBURE, le 6 décembre 2020

Lucienne DUVERGER, le 25 décembre 2020

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme donnant les règles d'aménagement du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras.

Il est visible sur le site de la CUA : www.cu-arras.fr ou il est consultable en mairie.

Ce document permet de s'informer sur les règles d'urbanisme applicables notamment pour vos projets de travaux.

Les demandes de permis de construire ou les déclarations de travaux doivent **obligatoirement être déposées en mairie avant tout commencement de travaux** pour les projets suivants :

- Installation d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un carport, d'un garage, de clôtures séparatives et portails (mur, haies...), création de piscine.
- Installation modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (fenêtres, portes, volets, toitures...)

Voisins vigilants



Le réseau social des voisins vigilants lutte contre les cambriolages et crée du lien social entre voisins.

Nous avons demandé à la gendarmerie d'organiser dès que possible une rencontre afin de redéfinir les axes des missions des voisins vigilants et solliciter de nouveaux participants parmi les habitants de notre commune.

Naissance :

Lou GUSTIN, née le 20 octobre 2020

Félicitations aux heureux parents !



Avis d'enquête publique PLUI

L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est consultable :

sur le site internet www.mairiecurie.fr ou directement en Mairie.

Infos municipales

Prenons soin de notre village

Dépôt sauvage

Nous avons constaté des dépôts réguliers de toutes sortes que ce soit aux abords de la commune comme autour de la benne à verre de la place de l'Eglise.

Nous vous rappelons que **les déchetteries du SMAV sont accessibles gratuitement pour les particuliers et cela 7 jours sur 7.**



Horaires de la déchèterie de Maroeuil

Du lundi au samedi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:30

Le dimanche de 09:00 à 13:00.



N°Vert 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Déjections canines

Il est dommage de toujours constater un manque de civisme malgré nos recommandations dans le dernier journal.

Mesdames, Messieurs les propriétaires de chiens, des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections de vos animaux sont à votre disposition au parc des Ecuriades ainsi qu'aux entrées/sorties du sentier des Meuniers.

Respectez vos voisins et votre village, il n'est pas tolérable de découvrir devant son portail des excréments ou de devoir slalomer sur les trottoirs et les chemins ou encore au parc des Ecuriades.

Il serait dommage de passer à la verbalisation... En effet, la Loi (article R632-1 du Code Pénal) est claire à ce sujet, le propriétaire risque une amende, au minimum de **68€**.



Taille des haies et nettoyage de bordure



N'oubliez pas en ce début de printemps de réaliser la taille de vos haies.

Ces dernières ne doivent pas empiéter sur le domaine public ou chez vos voisins.



Nous vous invitons également à veiller à nettoyer vos bordures de trottoir afin d'éviter la pousse d'herbe. L'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus possible pour les collectivités.

Infos municipales

Véhicule communal



Pour mener à bien les différentes missions et travaux dédiés à la commune, la mairie a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion.

Il est en effet indispensable pour travailler sur les différents sites de la commune, effectuer des déplacements pour se rendre à la déchetterie, réaliser des achats, procéder à l'échange des livres avec la médiathèque départementale...

Message du Président de la société de Chasse

M. Francis BALLEUX

« A chaque troupeau, sa brebis galeuse ! »

En Mai 2020, la société de Chasse déplorait la disparition de 7 agrainoirs le même week-end

5 ont été récupérés sur un terrain de chasse proche d'Ecurie.

Comme quoi, le travail de bénévoles peut être mis à mal par un

La chasse est maintenant fermée, l'agrainage est en place depuis Novembre

Si vous observez ce genre d'incivilité, faites-le nous savoir . Merci. Le président de la Sté de Chasse

Agenda—Vie locale et culturelle

Mercredi 17 mars

Réunion d' AFR (Association foncière de remembrement)

Vendredi 19 mars

Commémoration

11h15 à Ecurie
en comité restreint

Samedi 27 mars

Conseil municipal

Mercredi 31 mars

Tirage au sort des jurés d'assises

Samedi 3 avril

Jeu d'aventure dans la commune

Du 26 au 30 avril

Centre de loisirs à Roclincourt

Samedi 8 mai

Commémoration

Dimanche 13 et 20 juin

Elections départementales et régionales



Annexe 1 : modèle d'attestation de déplacement dérogatoire

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),
Mme/M. :
Né(e) le : à :
Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

1. Activité professionnelle, enseignement et formation

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés

2. Consultations et soins

Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé

3. Motif familial impérieux, personnes vulnérables ou précaires ou gardes d'enfants

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants

4. Situation de handicap

Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant

5. Convocation judiciaire ou administrative

Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative

6. Mission d'intérêt général

Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

7. Déplacements de transit et longue distance

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances

8. Animaux de compagnie

Déplacements brefs autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie²

MOTIFS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES UNIQUEMENT DE 6H À 18H DANS LES TERRITOIRES SOUMIS À UN CONFINEMENT LE WEEK-END

9. Achats

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité, des retraits de commandes, des livraisons à domicile, ainsi que pour les déménagements

10. Activités physiques

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal de cinq kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile³

11. Participation à des rassemblements autorisés

Déplacements à destination ou en provenance d'un lieu de culte
Participation à des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public qui ne sont pas interdits en application de l'article 3

12. Démarches administratives ou juridiques

Déplacements pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

² La distance autorisée pour ces déplacements peut varier

³ La distance et la durée autorisées peuvent varier en fonction des mesures locales



Campagne de vaccination

Dans notre commune au 12 mars 2021 :

Pour les habitants de plus de 75 ans, les rendez-vous sont pris pour 99 % de nos concitoyens pour la 1ère et la 2nde injection (directement par les intéressés ou par la mairie).

Les vaccinations sont prévues avec le vaccin Pfizer.

Le virus circule toujours activement .

Les gestes barrières restent indispensables. Soyez prudents.

VACCINATION COVID-19

